



LA MAIRE

MAIRIE LE COUDRAY-MONTCEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 AVRIL 2023

*Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,
Selon l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,
Vu le décret d'application n° 2021-1311,
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,*

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal sont les suivantes :

N°2023-44	CONVENTION DE MISE EN SUPERPOSITION D'AFFECTATIONS DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL GERE PAR VNF AU PROFIT DE LA COMMUNE DU COUDRAY-MONTCEAUX ET DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES RIVIERES ET DU CYCLE DE L'EAU POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION DE CONFORTEMENT DES BERGES	Approuvée
N°2023-45	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Approuvée
N°2023-46	SAISONNIERS 2023	Approuvée
N°2023-47	CESSION D'UNE CAMIONNETTE RENAULT MASTER BENNE 3T500	Approuvée
N°2023-48	MISE EN PLACE D'UNE GRILLE TARIFAIRE DES ACTIVITES DE LA TEAM AJC (SERVICE JEUNESSE) DEFINISSANT LA PARTICIPATION DES JEUNES COUDRAYSIENS (11-17ans) AUX ACTIVITES DU SERVICE JEUNESSE A PARTIR DU 1er JUILLET 2023	Approuvée
N°2023-49	REDEVANCE ANNUELLE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR L'ORGANISATION DES SALONS	Approuvée
N°2023-50	SUBVENTIONS 2023 ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS	Approuvée
N°2023-51	SUBVENTION ACCORDÉE A L'ASSOCIATION "CB-FIT"	Approuvée
N°2023-52	SUBVENTION ACCORDÉE A L'ASSOCIATION "COUNTRY TIWAHE"	Approuvée
N°2023-53	SUBVENTION ACCORDÉE A L'ASSOCIATION "SEINE ESSONNE BASKET BALL"	Approuvée
N°2023-54	DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS EN INVESTISSEMENT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART POUR LA PERIODE 2021-2023	Approuvée
N°2023-55	COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET COMMUNE	Approuvée
N°2023-56	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET COMMUNE	Approuvée
N°2023-57	TAUX D'IMPOSITION 2023	Approuvée
N°2023-58	BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2023	Approuvée

Madame Aurélie GROS

Maire du Coudray-Montceaux

Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud

Conseillère régionale de l'Essonne

